



INDECOSA-CGT

Et le secteur international de la CGT

Colloque jeudi 4 octobre 2018

« La face cachée des produits que nous consommons »

Indecosa CGT et l'Espace International ont conjointement décidé de tenir un cycle d'initiatives autour de la responsabilité sociale des entreprises dont l'intitulé est "**La face cachée des produits que nous consommons**".

La première, sous la forme d'un colloque européen organisé au siège de la CGT, le 4 octobre 2018. Il sera consacré au travail forcé dont l'exploitation des enfants.

Cette question est plus que jamais d'actualité et contrairement aux idées reçues cela ne concerne pas uniquement les pays du Sud.

Le thème retenu va porter sur les biens que nous importons et dans quelles conditions sociales ils sont fabriqués. Très souvent, derrière un produit il y a des coûts cachés (travail des enfants, évasion fiscale ...) même si toutes les marques indiquent solennellement qu'elles sont opposées au travail des enfants, la réalité est bien différente.

Aujourd'hui, nous bénéficions des nouvelles technologies comme les Smartphones, les ordinateurs portables et autres objets connectés. Pourtant beaucoup de consommateurs ignorent que des enfants sacrifient leur santé pour extraire le Cobalt nécessaire au fonctionnement de ces produits High Tech. D'autres secteurs sont pointés du doigt comme l'agriculture.

Dans un film intitulé « the dark side of chocolate » Nous découvrons en Côte d'Ivoire des enfants immigrés non rémunérés, qui ne vont pas à l'école, et qui manipulent des pesticides du matin au soir. La plupart d'entre eux travaillent dans des exploitations familiales ou avec leurs parents et sont exposés à des conditions de travail à risque : 94% des enfants utilisent des outils dangereux comme la machette et 80% portent des charges lourdes. L'une des formes de travail forcé la plus répandue est la servitude pour dette, les enfants travaillant pour acquitter une dette ou une autre obligation contractée par la famille.

L'Union européenne n'est pas épargnée. Dans une enquête diligentée par le Conseil de l'Europe en 2013, on s'aperçoit que le travail des mineurs n'a pas disparu du vieux continent. Par exemple, près de 29 % des enfants âgés de 7 à 14 ans travaillent en Géorgie et ils seraient 19 % en Albanie.

Plus proche de nous, dans l'Union européenne, plus de 5 % des enfants italiens de moins de 16 ans essaient de gagner leur vie, selon une autre étude datant de juin 2013. En Bulgarie, certains travaillent même jusqu'à dix heures par jour, dans l'industrie du tabac notamment. Le Royaume-Uni non plus n'est pas épargné. De nombreux enfants y auraient « *des horaires de travail très lourds* ».

Pour la plupart des pays, les chiffres manquent pour quantifier ce phénomène qui se déroule souvent dans la plus grande illégalité. « *Le travail des enfants risque aussi de se développer dans les pays durement frappés par des mesures d'austérité : Chypre, la Grèce, l'Italie et le Portugal* », pointe l'enquête du Conseil de l'Europe.

Projet de déroulement du colloque :

LA FACE CACHEE DES PRODUITS QUE NOUS CONSOMMONS :

Travail forcé, Travail des enfants

Salle du CCN, complexe de la CGT à Montreuil

Proposition d'animation : Journaliste NVO

9h30 : Rapport Introductif L'ECU (Européan Consumers Union)

I) Le travail des enfants : Un phénomène mondial

1) Alimentation, extraction minière, textile, petite mécanique, verreries, Smartphones : comment les marques cachent la vérité sur l'emploi de main d'œuvre infantile. (Amnesty International).

2) Quels sont les principaux facteurs du travail des enfants ? (une ONG) ;

3) Accords commerciaux et respect des droits humains : l'union Européenne joue t'elle le jeu ? (Députés européens ?) ;

4) Portée et limites des conventions 138 et 182 de l'OIT contre le travail des enfants. (Bernard Thibault).

11h à 12h15 Débat avec la salle

14h à 15h30

II) Quelles mesures pour contraindre les multinationales à respecter leurs engagements en matière de RSE

1) Faut-il boycotter les marques qui font travailler les enfants ?

2) L'apport de la RSE à la chaîne de valeur d'un produit (INC)

3) Les labels sociaux : avantages et inconvénients ? (AMUNDI sous réserve)

4) Le devoir de vigilance : une nouvelle arme dissuasive à destination des Maisons Mères ? (ONG : Ethique sur l'Etiquette)

15h30 à 16h30 : débat avec la salle

16h45 : bilan et perspectives du colloque

Dans le même temps nous prévoyons d'organiser l'Assemblée Générale de l'ECU association européenne de défense des consommateurs "progressiste" dont INDECOSA-CGT a la Vice-Présidence, le vendredi 5 octobre au siège de la CGT.

L'ECU maintenant composée de 21 associations nationales de consommateurs provenant de 15 États membres de l'Union Européenne. (Bulgarie, Croatie, Chypre, Estonie, France, Grèce, Hongrie, Italie, Lituanie, Malte, Roumanie, Slovaquie, Espagne, République Tchèque, Suède).

En couplant ces deux réunions, nous permettrons la présence de militants nombreux de pays européens, lors du colloque.

Montreuil, le 15 juin 2018

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Frédéric Imbrecht', with a large, sweeping underline.

Martine SELLIER
Présidente de l'Association
INDECOSA-CGT

Frédéric IMBRECHT
Membre de la CE Confédérale en charge
des questions européennes